

Commune de
Villeneuve-sur-Bellot

Plan Local d'Urbanisme
Dossier d'arrêt de projet



**Recueil des servitudes
d'utilité publique**

Vu pour être annexé à la délibération du 17/05/2018
arrétant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme.

Fait à La Ferté-Gaucher,
Le Président,

ARRÊTÉ LE : 17/05/2018

Etude réalisée par :



agence Est (siège social)
Espace Sainte-Croix
6 place Sainte-Croix
51000 Châlons-en-Champagne
Tél. 03 26 64 05 01

agence Nord
ZAC du Chevalement
5 rue des Molettes
59286 Roost-Warendin
Tél. 03 27 97 36 39

agence Ouest
Parc d'Activités Le Long Buisson
380 rue Clément Ader - Bât. 1
27930 Le Vieil-Evreux
Tél. 02 32 32 99 12

agence Val-de-Loire
Pépinière d'Entreprises du Saumurois
Rue de la Chesnaie-Distré
49402 Saumur
Tél. 02 41 51 98 39

Liste des servitudes d'utilité publique

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DE SEINE ET MARNE

Commune	Intitulé	Catégorie	Code	Caractéristique	Acte instituant	Gestionnaire	Coordonnées
77512 VILLENEUVE-SUR-BELLOT	ALIGNEMENT DES VOIES nationales départementales et communales	Articles L.112-1 à L.112-7 du code de la voirie routière	EL7	Départementale n° 6 - Traversée de Villeneuve-sur-Bellot	Délibération du 11 juin 1879	Conseil départemental de Seine-et-Marne	12 rue des Saint Pères- 77000 MELUN 01 64 14 77 77
77512 VILLENEUVE-SUR-BELLOT	GAZ CANALISATIONS DISTRIBUTION ET TRANSPORT DE GAZ	Articles L.433-5 et 6 et L.433-8 à 10 et L.521-7, 8 et 12 du code de l'énergie et R.555-1 à R.555-52 du code de l'environnement	I3	Canalisation : Ø 150 - PMS 58 bar - La-Ferté-Gaucher - Chézy	Arrêté Préfectoral 16 DCSE SERV 148 du 28 juin 2016	Société GRTgaz	6 rue Raoul Nordling- 92270 Bois Colombes
77512 VILLENEUVE-SUR-BELLOT	GAZ CANALISATIONS DISTRIBUTION ET TRANSPORT DE GAZ	Articles L.433-5 et 6 et L.433-8 à 10 et L.521-7, 8 et 12 du code de l'énergie et R.555-1 à R.555-52 du code de l'environnement	I3	Canalisation : Ø 80 - PMS 58 bar - Ferté-Gaucher - Nogentel	Arrêté Préfectoral 16 DCSE SERV 148 du 28 juin 2016	Groupe Gazier Région IDF	14 rue Pelloutier - Croissy Beaubourg- 77437 Marne La Vallée Cédex 02 01 64 73 69 40
77512 VILLENEUVE-SUR-BELLOT	ALIGNEMENT DES VOIES nationales départementales et communales	Articles L.112-1 à L.112-7 du code de la voirie routière	EL7	Départementale n° 31 - Traversée de Villeneuve-sur-Bellot	Délibération du 23 avril 1879	Conseil départemental de Seine-et-Marne	12 rue des Saint Pères- 77000 MELUN 01 64 14 77 77
77512 VILLENEUVE-SUR-BELLOT	PROTECTION DES MONUMENTS HISTORIQUES	Articles L.621-1 à L.621-32 du code du patrimoine et décret 2007-487 du 30 mars 2007	AC1	Inscrit à l'inventaire des MH - Eglise Notre Dame et Saint Blaise	Arrêté du 13 juillet 1926	Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine	181 rue de Bourgogne- 45000 ORLEANS 01 38 66 24 10
77512 VILLENEUVE-SUR-BELLOT	PROTECTION DES MONUMENTS HISTORIQUES	Articles L.621-1 à L.621-32 du code du patrimoine et décret 2007-487 du 30 mars 2007	AC1	Inscrit à l'inventaire des MH - Périmètre de protection de l'église Saint Loup de Bellot	Arrêté du 13 juillet 1926	Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine	181 rue de Bourgogne- 45000 ORLEANS 01 38 66 24 10
77512 VILLENEUVE-SUR-BELLOT	PROTECTION CONTRE LES OBSTACLES ELECTROMAGNETIQUES	Articles L.54 à L56-1 et R.21 à R.26-1 et R.39 du code des postes et article L.5113-1 du code de la défense	PT2	Centre de Villeneuve-sur-Bellot - "Fontaine Robert" - TDF	Décret du 16 Mars 1982	Telediffusion de France -DO Paris	4 avenue Ampère- -Montigny le Bretonneux 78897 SAINT QUENTIN EN YVELINE 01 30 23 54 41
77512 VILLENEUVE-SUR-BELLOT	PROTECTION DES CENTRES DE RECEPTION CONTRE LES PERTURBATIONS ELECTROMAGNETIQUES	Articles L.57 à L.62-1 et R.27 à R. 39 du code des postes et article L.5113-1 du code de la défense	PT1	Centre de Villeneuve-sur-Bellot - "Fontaine Robert" - TDF	Décret du 22 Juin 1982	Telediffusion de France -DO Paris	4 avenue Ampère- -Montigny le Bretonneux 78897 SAINT QUENTIN EN YVELINE 01 30 23 54 41
77512 VILLENEUVE-SUR-BELLOT	ALIGNEMENT DES VOIES nationales départementales et communales	Articles L.112-1 à L.112-7 du code de la voirie routière	EL7	Départementale n° 31 - Traversée de Fourcheret	Délibération du 20 août 1879	Conseil départemental de Seine-et-Marne	12 rue des Saint Pères- 77000 MELUN 01 64 14 77 77
77512 VILLENEUVE-SUR-BELLOT	PLAN D'EXPOSITION AUX RISQUES NATURELS PREVISIBLES	Articles L562-1 à L 562-9 et R. 562-1 à R.562-10 du Code l'environnement et article L.174-5 du code minier	PM1	P.P.R.I. - Vallée du Petit Morin	Arrêté Préfectoral n° 2015 DDT SEPR 201 du 15 octobre 2015	Direction Départementale des Territoires de Seine et Marne	288 rue Georges Clemenceau- -BP 596 77005 MELUN cedex 01 60 56 71 71
77512 VILLENEUVE-SUR-BELLOT	PROTECTION CONTRE LES OBSTACLES ELECTROMAGNETIQUES	Articles L.54 à L56-1 et R.21 à R.26-1 et R.39 du code des postes et article L.5113-1 du code de la défense	PT2	Liaison Hertzienne : Mouroux - Villeneuve sur Bellot - Tronçon Mouroux - Bellot	Décret du 18 juillet 1990 - Abrogé par décret du 24 décembre 1998	FRANCE TELECOM -Unité Pilotage -Reseau IDF	110 rue Edouard Vaillant- 94815 VILLEJUIF Cedex 01 49 87 81 09

Nombre de lignes : 11